

**VILLE DE BRIARE**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 février, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

**Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

**Absent :** Monsieur LE DEM Philippe

**Absents excusés :**

Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur MOURAUX Michel, Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame LECLERC Sylvie.

**Procurations a été donnée à :**

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline  
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude  
Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Madame LAVARENNE Monique  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige  
Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François  
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric  
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Madame ACIMOVIC Cennet

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2024-006 : OPERATION FACADES ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

**Vu** le code général des collectivités générales ;

**Vu** les articles L.126-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération N°2018-077 du 20 septembre 2018 approuvant le nouveau règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'Opération façades ;

**Considérant** le dépôt d'un dossier éligible à l'aide financière certifié par M. Cholet, architecte missionné pour le suivi de cette opération.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution de la subvention aux propriétaires occupants pour un montant total de 957.08€ réparti comme suit :

Adresses	Demandeurs	Montant des travaux	Montant de l'aide
11 rue de Saint Firmin	M. ET MME WIBAILLIE	5 841.60	957.08€
		TOTAL GENERAL	957.08€

- **Indique** que les crédits budgétaires au 20422 sont inscrits au budget,
- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 19 février 2024

La secrétaire de séance



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET